

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

ANNEE SCOLAIRE : 2020-2021

| IDENTIFICATION DU POSTE | |
|---|--|
| Intitulé du poste | Professeur des écoles contractuel |
| Statut | Contractuel |
| Mission principale du service | Assurer des missions d'enseignant remplaçant dans une école maternelle ou élémentaire dans le département de la Gironde. |
| LES MISSIONS DU POSTE | |
| Missions et activités | <ul style="list-style-type: none"> - Les professeurs des écoles contractuels exercent des missions d'enseignement auprès des enfants de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire, soit de la petite section au CM2. - L'enseignement qu'ils dispensent est polyvalent : français, mathématiques, histoire et géographie, sciences, langue vivante, musique, éducation artistique et culturelle, enseignement moral et civique et éducation physique et sportive. <p>Ce sont les contenus et les apprentissages liés à toutes ces disciplines qu'ils sont amenés à organiser et à conduire avec les élèves dans le cadre des programmes nationaux et des progressions dans les différents cycles de l'école. Ils doivent également assurer la prise en charge des activités pédagogiques complémentaires.</p> |
| Intérêts, Contraintes Difficultés du poste | Mobilité et adaptabilité aux différents niveaux de classe. |
| COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE | |
| Compétences requises | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'expression orale et écrite en français - Connaître les programmes du 1^{er} degré et de l'organisation pédagogique, - Adhérer au principe aux valeurs et aux principes de la République et de l'école laïque, - Avoir le sens du travail en équipe <p><u>Mention complémentaire</u> : expérience dans l'enseignement ou avec des groupes d'enfants appréciée.</p> |
| Conditions et Pré-requis | <ul style="list-style-type: none"> - Niveau licence à minima - PSC1 - Certificat en natation - Casier judiciaire vierge - Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'accès à la fonction publique |
| Régime horaire | <p>Les professeurs des écoles contractuels sont soumis aux mêmes obligations de service que les enseignants titulaires et participent donc aux temps d'animations et de formation, aux travaux en équipe et aux temps de concertation (conseil de cycle, conseil d'école...)</p> <p>Ce service se compose de manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 108h annualisées - 26 heures maximum dont : <ul style="list-style-type: none"> o 24 heures d'enseignement o 2 heures d'activités pédagogiques |
| Contrat et Rémunération | <p>Contrat jusqu'au 06 juillet 2021, pour un recrutement semaine 20 de l'année en cours.</p> <p>Base de rémunération brute à l'indice 408, soit une rémunération de 1719,77 € brute mensuelle.</p> |
| Modalités de candidatures | Réponse par mail à l'adresse suivante : dsden33-diper2-rh@ac-bordeaux.fr |